

Cette autorité qui commande à la multitude, où est-elle donc dans la société civile ? s'incarne-t-elle nécessairement dans un roi ou un empereur ? Faut-il pour qu'elle se légitime qu'elle soit plutôt représentée par une aristocratie ? Est-il mieux qu'elle repose dans la résultante des forces combinées d'une députation parlementaire ?

On est libre de penser à ce sujet ce que l'on voudra.

Mais dans la pratique, il faut admettre que la forme du gouvernement, une fois qu'il existe, ne doit pas être changeable selon le caprice et le bon plaisir du peuple. Car alors le plus fort aurait toujours le droit pour lui, ce qui n'est pas raisonnable, parce que manifestement cela n'est pas ordonné au bien public.

Une fois le pouvoir établi, le droit à la révolte n'existe pas : le bonheur des peuples s'y oppose.

Puissent les sociétés contemporaines tourner davantage leurs regards vers la ville de Rome et la Personne du Vicaire de Jésus-Christ. Le pape enseignera aux citoyens des républiques modernes, comme jadis aux sujets des rois chrétiens, que l'autorité dans la société vient de Dieu et que ses représentants ont droit au respect.

Cette doctrine sera pour tous une source et un gage de prospérité.

AVIS

MESSIEURS les prêtres sont priés de se rappeler que cette année la rubrique du 21 mars, relative à l'anniversaire de l'élection de l'évêque diocésain, n'a pas son application.

UN TRIDUUM POUR LES UNIVERSITAIRES

IL y aura encore cette année un Triduum préparatoire aux fêtes de Pâques, pour les professeurs et les étudiants de l'Université Laval.

Les exercices se feront les 25, 26 et 27 mars, à 8 heures du soir, dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes.
